Maître Nicolas SIROUNIAN SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES

Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE 23, cours Mirabeau - CS 20875 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Tél.: 04.13.24.13.63 – **E-mail: f.hoffmann@provansal.eu**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune d'AIX-EN-PROVENCE (13100), Résidence Les Facultés, quartier Encagnane, avenue de l'Europe,

UN STUDIO de **23,50 m²** portant le numéro 506 situé au 5^{ème} étage du bâtiment A dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété cadastré section CO n° 36 pour 56 a 27 ca.

MISE A PRIX DE DIX-NEUF MILLE EUROS (19.000,00 euros)

VISITE LE MARDI 26 AVRIL 2022 DE 14 H 00 A 15 H 00

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 09 MAI 2022 A 9 HEURES du matin par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, 40, boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENSMIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à AIX-EN-PROVENCE (13100), Résidence Les Facultés, quartier Encagnane, cadastré section CO n° 36, lieudit Avenue de l'Europe pour 56 a 27 ca,

Le lot numéro NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX (990) :

Un studio situé au 5^{ème} étage dans le

corps du bâtiment, dit BATIMENT A, portant le numéro 506 du plan, donnant au nord et comprenant: hall, une pièce, une kitchenette, une salle de bains avec WC et placards, Et les 163/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me FOSSE, Notaire à Aix-en-Provence le 24 septembre 1970 dont une copie authentique a été publiée au Service

IMPRIMERIE SPECIALE DES PUBLICATIONS COMMERCIALES - 32 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE - TEL 04 91 13 66 00

www.nouvellespublications.com

de la Publicité Foncière d'Aix-en-Provence 1 le 8 octobre 1970, volume 3288 numéro 1.

<u>D'après le procès-verbal de</u> description :

Me Stéphane FORNELLI, Huissier de justice associé à Marseille a établi le 25 mai 2020 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît que le studio est situé au 5^{ème} étage dans le corps du bâtiment A et porte le numéro 506. Il se compose d'un hall d'entrée, d'une cuisine, d'une salle de bains avec WC et d'un séjour.

Les lieux étaient alors occupés par un locataire moyennant un loyer de 480 euros charges comprises.

Le syndic de copropriété est le cabinet VINCI : 345, avenue Wolfgang Amadeus Mozart, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **23,50 m²**.

PROCEDURE:

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.253.974.758,25 euros ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et diligences de Président du conseil d'administration en

exercice domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat Maître Nicolas SIROUNIAN Avocat associé au sein de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau, CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - tél.: 04.13.24.13.63 - fax: 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements:
-s'adresserà Maître Nicolas SIROUNIAN,
Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
(13100), 23, cours Mirabeau – Tél.:
04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu
ou sur le site internet de son cabinet
www.provansal.eu

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 mars 2022.

Maître Nicolas SIROUNIAN